

Beauvais, le samedi 13 janvier 2018.

**DIVISION NATIONALE III PAR PAIRES**

Madame, Monsieur,

Votre équipe est inscrite en Division Nationale III par paires au sein de la Ligue 02 pour la saison en cours. Veuillez trouver ci-dessous les modalités de l'épreuve.

**Calendrier :**

27 et 28 janvier 2018 (Mont Saint Aignan : 88, rue des Bulins – 02 35 88 17 10) et

10 et 11 février 2018 (Amiens : 1, rue Capperonnier – 03 22 92 27 92)

Finale nationale les 28, 29 et 30 avril 2018.

**Organisation :**

27 et 28 janvier 2018	Mont Saint Aignan	14h00 – 20h30 10h00	34 p	1 x 33 / 1 x 22 / 1 x 33 avec écrans
10 et 11 février 2018	Amiens	14h00 – 20h30 10h00	34 p	1 x 33 / 1 x 22 / 1 x 22 avec écrans

**Merci d'avoir l'amabilité de confirmer votre acceptation en faisant parvenir à votre comité un **chèque de 130 €.****

L'épreuve est classée en catégorie 3 (Art. 143.3 du RNC). Les systèmes classés SHA et les Conventions Inhabituelles (CI) sont interdits.

L'utilisation d'une ou de plusieurs conventions non classées CI mais par trop inusuelles ne permettant pas la mise au point d'une défense dans un laps de temps suffisamment court est interdite. En cas de doute et à défaut d'avis écrit de la C.N.S., le directeur de la compétition ou le chef arbitre sont habilités à autoriser ou interdire ce type de conventions inusuelles.

Amicales salutations,

**Marie Christine Janiak**



Toute correspondance à ce sujet est à adresser à M<sup>me</sup> Marie Christine JANIAC  
49, avenue Léon Blum – Les Tilleuls – Appt 110 - 60 000 BEAUVAIS  
☎ 03 44 08 90 40 / 06 89 45 17 52 – [picbridge@wanadoo.fr](mailto:picbridge@wanadoo.fr)